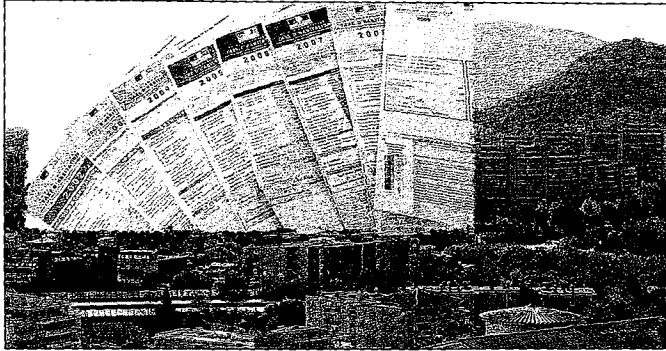


# Les impôts locaux vont augmenter en 2010

**MANDELIEU-LA NAPOULE** C'est ce qu'a annoncé Henri Leroy, hier en conseil municipal, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2010... qui n'a pas eu lieu

Un débat d'orientation budgétaire... sans aucun débat. Paradoxal mais pourtant véridique. C'était hier matin lors du conseil municipal de Mandelieu-La Napoule qui a débuté à 8 h 30. Après la trentaine de délibérations d'ordre administratif votées en deux heures et la lecture du « débat d'orientation budgétaire 2010 », on s'attendait à divers commentaires et interrogations sur les futurs axes de la gestion financière municipale. Un débat démocratique, quoi. C'était sans compter sur le soudain départ, sur les coups de 11 h, du maire Henri Leroy. « J'ai un rendez-vous. Je ne veux pas faire attendre les gens qui travaillent », a-t-il lâché. Laisant l'opposition d'abord pantoise, puis outrée. « On s'en va, on va travailler nous aussi » a rétorqué Arlette



Stables depuis 2002, les impôts locaux des Mandolociens vont grimper l'an prochain.

(Photo-montage Stéphane Goasguen)

Giordano (liste divers droite) en quittant la salle, suivie par le reste de l'opposition, écœurée (1). Celle-ci avait pourtant des commentaires à délivrer sur les grandes lignes du budget 2010, et notamment sur la hausse des

impôts devenue inévitable, selon la majorité.

#### Environ 10 % de hausse

Le maire l'a annoncé en début de séance : « nous devons réajuster les taux des impôts locaux qui n'avaient

pas bougé depuis 2002 » De combien ? L'information a pu être obtenue après le conseil. « Il y aura un petit point d'augmentation. Tous les foyers mandolociens en seront informés bientôt par un courrier du maire », nous a

confié le premier magistrat. Exemple concret, le taux pour la taxe foncière (en bâti) de 13,13 % en 2009 devrait passer à 14,44 % l'an prochain. Soit une augmentation pressentie sur la part communale de 10 %. Explications du maire : « Le maintien du niveau des prestations offertes, les nouvelles charges financières et les incertitudes sur l'avenir des ressources, notamment la suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la taxe d'habitation, conduisent à actionner le seul levier permettant de trouver de nouvelles recettes : augmenter les taux de fiscalité locale ».

#### 40 agents en moins en deux ans

Car les effets de la crise se font sentir. Durement. Baisse des recettes du secteur des jeux, chute des droits de mu-

tation (-36 %), maintien minimum des dotations de l'Etat, création de la taxe carbone, autant d'éléments qui grevent les finances communales. Et ce, malgré une « santé financière saine » (sa dette est passée de 24 M€ en 1995 à 8 M€ fin 2009) et une réduction des effectifs communaux (40 agents en moins en deux ans). Une situation qui a contraint Mandelieu à recourir récemment à l'emprunt (3 M€ en décembre 2008 et 5 M€ en août dernier) pour continuer à investir.

Après ce non débat d'orientation, place au vrai vote du budget 2010 prévu courant décembre.

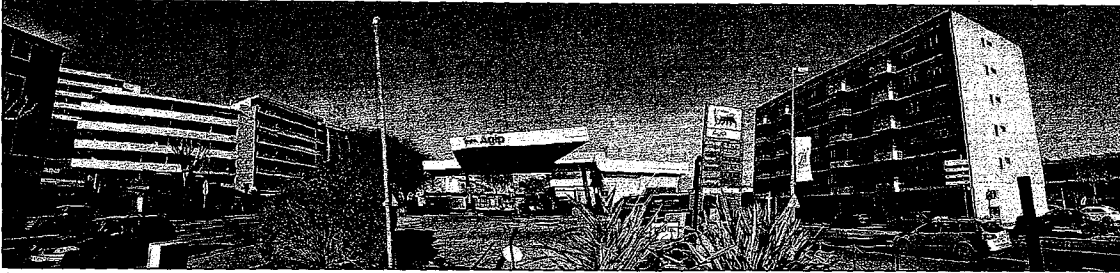
#### GAËLLE ARAMA

(1) Un peu plus tôt, Hervé Lavisse, gauche plurielle, avait déjà quitté la salle avec fracas, reprochant à la majorité d'avoir associé dans ses orientations 2010, le traitement de la parité et celui de la délinquance.

Mandelieu

Mandelieu-la-Napoule

# Nouveau centre-ville : vers la concertation publique



Le centre-ville de Mandelieu va être totalement réaménagé, sa voirie redessinée.

(Photo A.B-J)

Undi, une trentaine de délibérations étaient votées au conseil municipal. Morceaux choisis...

**Eden Parc : un hôtel aussi**  
La commune a décidé de louer les 12 chambres situées au 2<sup>e</sup> étage du centre d'animation intergénérationnel Eden Parc récemment ouvert (de 16 à 20 € la nuit, par personne). Et ce, à l'occasion de rencontres scolaires avec les villes jumelées. Bonne idée. « Ne serait-il pas possible d'en garder deux pour des logements d'urgence pour femmes battues ? » a demandé Chantal Maimon (opposition, divers droite). « Non, quand il y a des cas d'urgence, la préfecture met à disposition ses logements » a

rétorqué Monique Robory-Devay, première adjointe.

**Royal Casino : pas de jackpot pour la commune**

La crise a durement touché l'activité des jeux, qui reste néanmoins « satisfaisante » selon la majorité. En 2008, le Royal Casino a reversé 2,2 M€ à Mandelieu, contre 2,6 M€ l'exercice précédent. Les chiffres 2009 risquent de confirmer la baisse...

**Restructuration du centre : bientôt l'enquête publique ?**

Le centre ville va s'offrir un nouveau visage : 8000 m<sup>2</sup> de logements mixtes, 2000 m<sup>2</sup> de commerces et services, une nouvelle voirie sont au programme sur l'îlot Casinca. Après une première

consultation publique orchestrée en novembre 2007, la population sera à nouveau informée et concertée dans le cadre d'une future enquête publique. Panneaux d'exposition, registre d'avis et dossier de présentation du projet seront alors disponibles en mairie.

**Cinéma : en baisse**  
Quand ? On l'ignore encore. Avec 13658 entrées en 2008, la fréquentation du cinéma de Mandelieu a baissé de plus d'un millier de tickets. Le fonctionnement de service demeurant « correct », la SARL Aix Films reste déléguataire.

**Commune touristique : « un piège » pour Hervé Lavisse**

Classée « commune balnéaire » depuis 1962, Mandelieu brigue une autre dénomination. Celle de « commune touristique », désormais décidée par arrêté préfectoral et non plus par décret, pour une durée de 5 ans. La demande a été effectuée en préfecture. Commune touristique ? Une typologie valorisante a priori anodine. Pas pour Hervé Lavisse, conseiller gauche plurielle. « Depuis la loi de juillet 2009, cette dénomination implique l'autorisation d'ouvrir le dimanche sans compensation pour les salariés. Il faut que les gens le sachent ! » s'est-il emporté. « On perd les avantages de la destination touristique sinon... » a

répondu Henri Leroy. Dont acte.

**Trail des balcons d'azur**

Les courses auront lieu les 24 et 25 avril 2010 sur la plage du château de la Napoule.

**Cantine : gastro ? beurk !**

Le rapport d'activité 2008 de la société Avenance qui a servi plus de 230000 repas a été approuvé. L'occasion pour Arlette Giordano (opposition divers droite) de revenir sur la semaine gourmande orchestrée dans les écoles en partenariat avec le restaurant gastronomique l'Oasis : « Deux jours, les assiettes sont reparties pleines. Le palais des tous petits n'est pas celui des adultes... ».

GAËLLE ARAMA

## Réaction de Bernard David

Suite à l'article paru mardi intitulé « Les impôts locaux vont augmenter en 2010 », Bernard David conseiller municipal d'opposition (UMP) a souhaité apporter les remarques suivantes : « Lors du débat d'orientation budgétaire, le premier magistrat prétextant une réunion avec des présidents d'associations a quitté la séance alors que les débats venaient juste de commencer. Les six élus du groupe « Ensemble pour Mandelieu » avaient préparé ce débat consciencieusement pendant plusieurs heures. L'attitude incompréhensible du maire n'a pas permis aux élus de soumettre leurs idées dans l'une des séances des plus importantes de l'année. M. Leroy n'a pas souhaité débattre et pour cause, annoncer une hausse aussi injustifiée que démesurée des impôts de 10 % devait le déranger. Toujours présent pour annoncer les bonnes nouvelles il s'éclipse lorsqu'elles sont mauvaises. Faut-il rappeler que cette hausse de 10 % provient en grande majorité d'une très mauvaise maîtrise des coûts de rénovation de la salle Europa. En effet, la facture finale atteindra 15 M€ au lieu des 6,3 M€ budgétés. Quant au vote du budget prévu le 14 décembre prochain, nous réfléchissons à notre position. En effet, comment voter un budget quand le débat d'orientation budgétaire a été occulté ? ».

Moujins